



13 avril : Il est temps que le gouvernement entende !

Les mots de la première Ministre Elisabeth Borne le 5 avril n'ont fait que renforcer la détermination des salariés, jeunes, privés d'emploi et retraités qui sont mobilisés depuis plus de 3 mois.

Près de 2 millions de manifestant-es en France dont 26 000 dans les nombreuses manifestations héraultaises, se sont de nouveau exprimé-es le 6 avril en grève et dans la rue, pour dire non à la retraite à 64 ans. Une majorité de la population continue de soutenir la mobilisation et condamne l'obstination du gouvernement.

Rester sourd, rend ce gouvernement irresponsable, qui plus est quand dans l'unité, les organisations syndicales, ensemble, réaffirment leur exigence de retrait de cette réforme.

Le gouvernement est dans l'impasse et multiplie les provocations et les atteintes au droit de grève et manifester. La CGT salue la décision du tribunal administratif de Rouen estimant que l'arrêté de réquisition à l'encontre des grévistes de la raffinerie Total en Seine-Maritime a porté une atteinte grave et manifestation illégale au droit de grève, et ordonné en référé la suspension des réquisitions. La Préfecture de Paris voit ses arrêtés interdisant le droit de manifester remis en cause par le tribunal administratif.

La CGT continuera de tout mettre en œuvre pour faire cesser la répression syndicale et l'atteinte aux libertés fondamentales. Nous condamnons les propos et menaces du ministre Darmanin à l'encontre de la Ligue des Droits de l'Homme.

La CGT l'a réaffirmé lors de la rencontre avec la Première Ministre, « La situation est grave... » et « La question centrale des salaires pas traitée, ... une réforme qui n'a aucune justification économique ». Une réforme qui a tordu les règles, et muselé le parlement !

La CGT continuera dans les semaines à venir, d'exiger le retrait pour les milliers de salariés, jeunes, privés d'emploi qui croient à la victoire !

La CGT qui en appelle, aussi, à la responsabilité du Conseil Constitutionnel, qui doit être attentif à la juste colère des travailleurs et travailleuses.

La CGT appelle le monde du travail à se mobiliser, partout dans les services et les entreprises, par des appels à la grève décidés en AG.

La CGT appelle également l'ensemble des travailleurs et travailleuses à être en grève et en manifestation le jeudi 13 avril 2023 à l'appel de l'intersyndicale et de poursuivre par des initiatives le 14 avril, jour du constitutionnel, et ce, jusqu'au retrait.



13 avril 2023 Manifestations :
Ganges : manif 12h départ mairie - 13h Grillades
Le Vigan : 18h devant la mairie

